AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-7-72 419290

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN n° 142 de JUILLET 1972 10 juillet 1972 / n° 20

GRANDE CULTURE

Tordeuse du pois

Le second traitement effectué contre la tordeuse du pois a fréquemment été lessivé peu après son application.

Dans les secteurs où les pois ont reçu des précipitations supérieures à 20 mm il est conseillé de renouveler la protection insecticide au plus tôt.

Il apparait que le papillon dont l'apparition a été décalée par rapport au stade végétatif des pois, doit encore conserver une activité pendant un certain temps. Cette application a donc un caractère impératif.

Mildiou de la pomme de terre

Il est conseillé de renouveler la protection des variétés au feuillage sensible à la maladie pour le 14 juillet. Cette application pourra être étendue aux cultures de variétés industrielles à feuillage peu sensible à la maladie, situées dans les secteurs fortement arrosés et où l'eau a pu momentanément séjourner en nappes dans les cultures.

Il n'y a pas à intervenir pour les cultures devant être arrachées ou défanées avant le 20 juillet.

Il est à nouveau rappelé qu'en période de gros risque d'installation du mildiou toute précipitation ou groupe de précipitations de plus de 20mm doit être suivi d'une nouvelle protection fongicide dès que l'accessibilité des cultures le permet.

Doryphore de la pomme de terre

Eventuellement ajouter à la bouillie anti-mildiou un insecticide destiné à détruire les larves du doryphore.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Carpocapse des pommes

Des pontes sont régulièrement déposées depuis le 4 juillet ; les vergers devront être protégés pour le 15 juillet.

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES

Les champignons responsables de ces maladies peuvent se répartir en 2 groupes :

- parasites de blessures
- parasites latents

Les blessures sur fruits peuvent être nombreuses et variées ; les principaux parasites sont le Botrytis, le Monilia, le Penicillium.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P/.399

Les parasites latents n'apparaissent qu'après une période de latence plus ou moins longue, au moment de la maturition des fruits.

En tenant compte de l'organe attaqué on peut les subdiviser en :

Parasites carpellaires, l'introduction se fait au niveau de l'oeil : pourriture des loges carpellaires - Alternaria, Trichothecium ...

Parasites oculaires dus au Botrytis, contamination à la fin de la floraison.

Parasites pédonculaires, introduction des champignons généralement à la cueillette : Botrytis, Phacidiopycnis ...

Parasites lenticellaires. Ils sont les plus graves et les plus dommageables sur les pommes (Golden en particulier). Provoqués par des champignons du genre Trichoseptoria et Gloeosporium, ils forment sur les fruits des taches bien rondes, progressant régulièrement autour de la lenticelle contaminée. Au centre de la tache apparaissent des masses sporifères mucilagineuses.

De nombreux autres champignons peuvent altérer les fruits tels que Alternaria - Trichothecium - Cladosporium - Phoma - Cylindrocarpon (forme conidienne du Chancre à Nectria) - Fusarium ....

Les fruits infectés par les parasites latents ne présentent aucun symptômes et ne sont pas repérables au moment de la récolte. Les sources de contamination sont situées sur les arbres à partir de chancres ou de nécroses diverses (plaies de taille, chancres, bourses desséchées ...)

La dissémination des spores se fait par le vent, pour les formes sporées pulvérulentes (Botrytis - Monilia) par l'eau (pluies, irrigation par aspersion) - Gloeosporium et Trichoseptoria.

Les traitements sont préventifs, dits de précueillette. Les essais entrepris contre ces champignons ont montré que 3-4 applications à 15 jours d'intervalle, la première 50 jours environs avant la récolte et la dernière 2 à 3 jours avant assurent une protection très efficace de la récolte. Les fongicides recommandés sont : le Bénomyl 30 g. de M.A./Hl; le Captane 150 g. M.A./Hl ; la Thiabendazole 100 g. M.A./Hl.

Ces traitements de précueillette doivent être complétés par des mesures prophylactiques dans le verger :

- élimination systématique des chancres, bois morts sur les arbres
- traitement cupriques à l'automne, particulièrement en situation humide
- emploi de mastics fongicides sur les grosses plaies de taille.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

A. GODIN et H. de MEIRLEIRE

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE